

Bulletin canadien

Réf.: RE-21-006

Date		1 ^{er} mai 2021
Desti	inataires	Toutes les parties intéressées faisant des affaires au Canada
Objet		Canada - Mise à jour biennale des exigences de déclarations réglementaires- Rappel
Ob	ojectif:	Rappel de la responsabilité de toutes les parties intéressées relativement à certaines exigences règlementaires en matière de déclaration au Canada, y compris le destinataire, les dates, la forme et d'autres précisions
Int	éressés:	Toutes les parties intéressées faisant des affaires au Canada
	anche assurance :	Toutes
Pro	ovince :	Toutes
Da	ate d'effet:	Comme indiqué dans le tableau - Exigences réglementaires en matière de déclaration au Canada

Ce que vous devez savoir

Ce bulletin vise à rappeler à toutes les parties intéressées que le tableau définit certaines exigences réglementaires en matière de déclaration, par province. Il donne une brève description des exigences et des précisions sur celles-ci (notamment à qui, quand et comment elles doivent être faites).

Sachez que la responsabilité de déposer les rapport(s) auprès des organismes de réglementation, doit être convenue entre le courtier mandataire/correspondent du marché libre et/ou le tiers administrateur, le courtier du Lloyd's et l'agent de gestion. S'il vous plaît vous assurer que cela est fait avant de placer des affaires avec le Lloyd's.

Ce qui a changé

Aucun changement n'a été apporté au tableau depuis la dernière mise à jour, le 1er novembre 2020.

Ce que cela signifie pour vous

Pour la version la plus récente du tableau, veuillez consulter le <u>site</u> de Lloyd's Canada afin de protéger les intérêts des Souscripteurs du Lloyd's que vous représentez en respectant toutes les exigences réglementaires applicables en matière de déclaration.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec info@lloyds.ca.

Marc Lipman

Président, Lloyd's Canada Inc.
Fondé de pouvoir au Canada pour Les Souscripteurs du Lloyd's info@lloyds.ca